

DEMANDE DE PERMIS DE VISITE -adulte-

DÉTENU

NOM PRÉNOM :

N° D'ÉCROU :

VISITEUR

NOM : PRÉNOM :

DATE & LIEU DE NAISSANCE : à :

ADRESSE :

N° TÉL. : @mail :

LIEN AVEC LE DÉTENU : Cocher la case

Parents Grands parents Enfant Épouse Concubine
 Frère/ Sœur Ami(e) Autre – Précisez

Si cela est nécessaire, j'accepte que l'administration pénitentiaire demande une enquête préfectorale auprès des services de police ou de gendarmerie.

A : LE :

SIGNATURE DU DEMANDEUR

DEMANDE DE PERMIS DE VISITE-enfant-

DÉTENU

NOM – PRENOM – N° D'ÉCROU :

.....

VISITEUR (l'enfant)

NOM : PRÉNOM :

DATE & LIEU DE NAISSANCE : à :

ADRESSE :

LIEN AVEC LE DÉTENU : Cocher la case

Enfant Frère/ Sœur Ami(e) Autre – Précisez

REPRÉSENTANT LÉGAL (le parent)

(A remplir pour une demande de permis de visite d'un enfant mineur)

NOM : PRÉNOM :

AGISSANT EN QUALITÉ DE :

N° TÉL. : @mail :

AUTORISATION PARENTALE

Dans le cas où l'accompagnant (titulaire d'un permis de visite) n'est pas le représentant légal, je donne l'autorisation à :

NOM : PRÉNOM :

AGISSANT EN QUALITÉ DE :

Si cela est nécessaire, j'accepte que l'administration pénitentiaire demande une enquête préfectorale auprès des services de police ou de gendarmerie

A : LE :/...../.....

SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL :

PIECES JUSTIFICATIVES (A joindre à la demande)

	FAMILLE DIRECTE <small>(Parents, enfants, grands-parents, frères, sœur, épouse, concubine déclarée, enfants)</small>	AUTRE MEMBRES DE LA FAMILLE ou AMIS
Deux photos d'identités couleurs identiques	X	X
Une photocopie de pièce d'identité Recto Verso <small>(Carte national d'identité, permis de conduire, passeport ou titre de séjour)</small>	X	X
Une photocopie de l'intégralité du livret de famille	X	
Un justificatif de domicile <small>(Facture EDF, téléphone, eau, etc..)</small>	X	X
Un certificat de vie maritale ou une attestation d'enregistrement de PACS	X	
Une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur	X	X

ADRESSE D'EXPÉDITION

POUR LES PRÉVENUS	Au magistrat qui a instruit l'affaire
POUR LES CONDAMNÉS	CENTRE PÉNITENTIAIRE Service des Permis de visite Chemin de Pémégnan – BP 90629 40006 MONT DE MARSAN Cedex

FAIRE UNE DEMANDE DE PERMIS DE VISITE



INFORMATION

Pour les personnes déjà titulaires d'un permis de visite délivré par un autre établissement, les permis seront validés par le nouvel établissement pénitentiaire s'ils respectent les dispositions indiquées, à savoir systématiquement pour les autres membres de la famille proche et après constatation, d'une enquête pour les autres personnes. En l'absence d'enquête, celle-ci est demandée par l'établissement.

L'autorisation parentale ne peut être donnée qu'à un accompagnant ayant déjà un **Permis de Visite**